

MEMENTO SELECTION 2017

Phase écrite d'admissibilité

Informations et suivi de dossier en ligne sur votre espace personnalisé.

Toutes les informations relatives au dossier, aux notes, aux convocations et lieu de sélection, seront accessibles en temps réel sur votre espace personnalisé. Vérifiez régulièrement l'état de votre dossier.

Aucune convocation, aucun résultat ne sera adressé par courrier postal.

QUOI ?	QUAND ?	COMMENT ?
S'inscrire en ligne aux épreuves d'admissibilité	Du 17 octobre 2016 au 31 janvier 2017	Depuis l'un des sites web de votre choix : - www.askoria.eu - www.ites-formation.com - www.aforis-bretagne.eu
Finaliser son dossier d'inscription	Au plus tard le 31 janvier 2017 (inclus)	Envoyer en Lettre Suivie votre formulaire d'inscription signé accompagné d'un chèque de 90 € à l'adresse indiquée.
Vérifier l'état d'avancement de votre dossier		Rendez vous sur votre espace personnalisé. Votre dossier est soit : ⇒ En cours de traitement, ⇒ Incomplet (voir les pièces manquantes), ⇒ Refusé , ⇒ Accepté .
Vérifier sa convocation à l'épreuve écrite d'admissibilité	A partir du 06 février 2017 - 10h	Sur votre « Espace personnalisé » ⇒ Téléchargez et imprimez votre convocation
Passer l'épreuve écrite d'admissibilité	Le 11 février 2017	Sur votre « Espace personnalisé » Lieu et horaire : voir convocation Apporter : convocation et pièce d'identité
Connaître les résultats de l'épreuve écrite d'admissibilité	A partir du 03 mars 2017 - 12h	Sur votre « Espace personnalisé » Pour les candidats admissibles : téléchargez la fiche d'admissibilité validant votre réussite à la phase d'admissibilité. Voir les conditions d'inscription à la phase d'admission dans le(s) établissement(s) de formation de votre choix en Bretagne ou hors région dans un établissement de formation en travail social relevant du dispositif d'admissibilité commune UNAFORIS sur les sites internet.